



UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
**PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT**
EN SCIENCES COMPTABLES

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)
www.cpaquebec.ca

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec à Chicoutimi doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
Information financière	
CTB 104	Comptabilité : concepts fondamentaux
CTB 205	Comptabilité financière I
CTB 302	Comptabilité spécialisée I
CTB 305	Comptabilité financière II
CTB 501	Comptabilité financière III
CTB 503	Comptabilité spécialisée II
CTB 611	Comptabilité : fondements conceptuels
Comptabilité de gestion	
CTB 303	Comptabilité de management I
CTB 403	Comptabilité de management II
Audit et certification	
CTB 404	Contrôles et gestion des risques
CTB 504	Certification avancée
Fiscalité	
CTB 401	Fiscalité fondamentale
CTB 502	Fiscalité avancée
Finance	
BFI 102	Gestion financière
BFI 406	Analyse financière
Stratégie et gouvernance	
CTB 616	Séminaire d'intégration en comptabilité
MAN 115	Principes de management
Autres connaissances	
Technologies de l'information	
IFG 100	Logiciels et technologies de l'information de gestion
SYS 208	Systèmes d'information : conception et gestion
Droit	
DRA 110	Droit des affaires
ECO 102	Environnement économique de l'entreprise
ECO 305	Gestion économique de l'entreprise
Méthodes quantitatives et statistiques	
MQG 210	Risque, décision et incertitude

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec à Chicoutimi exige une cote de 3,2 pour l'admission au DESS-CPA. Une analyse de dossier peut être effectuée pour un étudiant dont la moyenne se situe entre 2,8 et 3,2 sous réserve de se voir imposer une propédeutique.

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Guyline Duval, CPA auditrice, CA
Tél. : 418 545.5011 [5235] Téléc. : 418 545.5012
gduval@uqac.ca
Site Web : is.gd/uqac_cpa